



La Patrie

Vallée du ciel étoilé

LE JASEUR MUNICIPAL

Bulletin d'information mensuel
SEPTEMBRE 2017



AFFAIRES MUNICIPALES

- **RAPPEL - L'ÉCHO CENTRE MOBILE DE RETOUR CET AUTOMNE!**

Plutôt que de vous départir des objets ci-dessous mentionnés lors des grosses collectes saisonnières, utilisez l'écho centre mobile afin de disposer de ceux-ci en conformité avec la protection de l'environnement et ainsi éviter l'enfouissement.

électroniques défectueux, des pneus d'automobiles etc. Sachez que vous aurez la possibilité de vous départir de ces produits cet automne via l'écho centre mobile qui sera à La Patrie le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 15 h 00 au centre communautaire situé au 44 rue Garneau afin de recueillir les produits énumérés ci-dessous.

Voici la liste des produits acceptés :

- **Résidus domestiques dangereux:** peintures, batteries de véhicule, piles, acides, propane, huiles, filtres à huile, décapants, (les produits liquide doivent être dans des contenants incassables et clairement identifiés).
- **Meubles** (en bois et en métal seulement)
- **Ampoules** fluocompactes, tubes fluorescents etc. (emballé afin de ne pas les cassés).



- **Ampoules** fluocompactes, tubes fluorescents etc. (emballé afin de ne pas les cassés).
- **Produits Électroniques:** téléviseur, ordinateur, imprimante, téléphone etc.
- **Pneus d'automobiles ou de camionnettes sans jantes** (maximum de 8)
- **Textiles:** vêtements, couvertures, rideaux
- **Métal** (petites pièces de fer, aluminium, fonte, cuivre, fils, broche, contenants de peinture vides etc.)

Les Styromousses: Contenants de styromousse alimentaire (numéro 6) rincés et nettoyés (ex. : contenants de viande).

Styromousse d'emballage (ex. : styromousse moulée entourant les appareils électroniques). **Styromousse isolante** (ex. : retailles et panneaux de styromousse).

- **ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE 2017**

Déclaration de candidature

Si vous voulez vous présenter comme candidat aux élections municipales de 2017 et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection de votre municipalité entre le 22 septembre et le 6 octobre, au plus tard à 16 h 30

La déclaration de candidature est un document officiel que vous pouvez vous procurer au bureau du président d'élection de votre municipalité. Ce document sert à :

- vous identifier en tant que candidat;
- préciser le poste électif pour lequel vous vous présentez;
- identifier, le cas échéant, le parti ou l'équipe reconnue que vous représentez;

- présenter le nombre de signatures d'appui requises à votre candidature en vertu de la loi.

Les signatures, provenant des électeurs de la municipalité, ne peuvent être recueillies que par la personne qui soumet sa candidature ou par une personne désignée à cette fin sur la déclaration de candidature. Le nombre minimal de signatures d'électeurs appuyant votre candidature pour une municipalité de moins de 5000 habitants est de 5 signatures.

- **TRANSFERT DE LA ROUTE 257 AU MTQ**

Le 11 septembre prochain les représentants du comité de la route 257 (Bruno Gobeil maire de La Patrie et Robert Roy préfet de la MRC du Haut-Saint-François) rencontreront le caucus libéral des députés de l'Estrie. L'objectif de cette rencontre sera de bien faire connaître l'importance de ce dossier à l'ensemble des élus estriens et d'obtenir leur soutien auprès du conseil des ministres. Nous comptons rencontrer le ministre des transports d'ici la mi-octobre afin d'obtenir une prise de position favorable avant les prochaines élections provinciales.

- **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ**

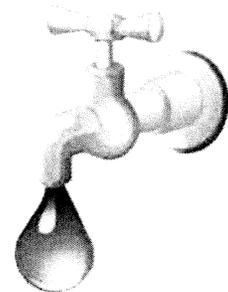
Bonjour à tous!

Le conseil municipal est à la recherche de photos d'antan de La Patrie. Que ce soit des photos d'événements, de paysages ou autres.

Si c'est le cas, vous pouvez contacter monsieur Michel Morin au 819 888-2529. Celui-ci ira chercher les photos lui-même pour les faire numériser.

Nous vous remercions à l'avance!

- **CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RÉSIDENTIEL**



Dans le cadre du budget provincial 2017-2018 déposé le 28 mars 2017, le gouvernement a introduit un nouveau crédit d'impôt, sur une base temporaire, afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques.

Cette aide financière correspondrait à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ de dépenses admissibles qu'un particulier aurait à payer pour faire exécuter les travaux reconnus de mise aux normes des installations septiques et pourrait atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Pour bénéficier du crédit d'impôt, une déclaration de renseignements (formulaire prescrit) devra être jointe à la déclaration de revenus produite pour l'année.

On entend, par habitation admissible, une résidence principale ou un chalet habitable à l'année qui est normalement occupé par un particulier, et dont la construction aurait été complétée avant le 1er janvier 2017, sauf exception. Pour être admissible, une entente devra être conclue avec un entrepreneur qualifié, détenteur d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, entre le 31 mars 2017 et le 1er avril 2022.

Les travaux devront porter sur la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinets d'aisance ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible en plus des travaux nécessaires à la remise en état des lieux. Pour connaître les dépenses admissibles ou pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à consulter le site Internet de Finances Québec¹ ou celui de Services Québec².

MESSAGES D'ORGANISMES LOCAUX ET ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **BIBLIOTHÈQUE**

Voici un rappel des heures
d'ouverture de votre
bibliothèque municipale;

Les mardis de 9 h 30 à 10 h 30
Les jeudis de 18 h 30 à 20 h
Et les dimanches de 13 h à 14
h



Merci d'encourager la bibliothèque municipale!

- **PAROISSE SAINT-JOSEPH-DES-MONTS**

INSCRIPTIONS POUR CATÉCHÈSE
PAROISSE SAINT-JOSEPH-DES-MONTS (LA
PATRIE)



Comme à chaque année, il est temps de procéder à l'inscription annuelle des jeunes à la catéchèse pour l'année pastorale 2017-2018. Cette inscription est nécessaire pour :

- les enfants de 8 ans à 10 ans qui veulent suivre les catéchèses de l'éveil à la foi catholique, de la préparation aux sacrements du 1er Pardon ou de la 1ère Communion même s'ils étaient déjà inscrits l'an passé.

- les jeunes qui auront au moins 12 ans en 2018, c'est-à-dire, nés en 2006, qui veulent recevoir le sacrement de la Confirmation.

OÙ :

- à l'église de La Patrie, les dimanches matin, 15 minutes avant la messe ou après la messe qui est à 10h30 chaque dimanche matin ou aux mêmes heures lors d'ADACE.
- au presbytère de La Patrie, les lundis, mardis et/ou mercredis de 8h à midi et de 13h à 16h.

QUAND : tous les dimanches du mois de septembre et aussi dimanche le 1^{er} octobre (5 fins de semaine).

Informations : Louise P. Denis, 819-657-1152 ou au presbytère de La Patrie au 819-888-2231.

Merci de remettre ce message à vos proches ou voisins.
Dîner paroissial de la Fabrique St-Joseph-des-Monts - La Patrie

Dîner paroissial de la Fabrique St-Joseph-des-Monts - La Patrie

Changement de date "dîner paroissial"

- Considérant que des travaux importants seront faits à la salle municipale;
 - Considérant qu'ils ne seront pas terminés pour le 15 octobre;
 - Considérant que le Centre Communautaire ne serait pas assez grand;
- la Fabrique n'a pas d'autres choix que de changer la date du dîner paroissial.

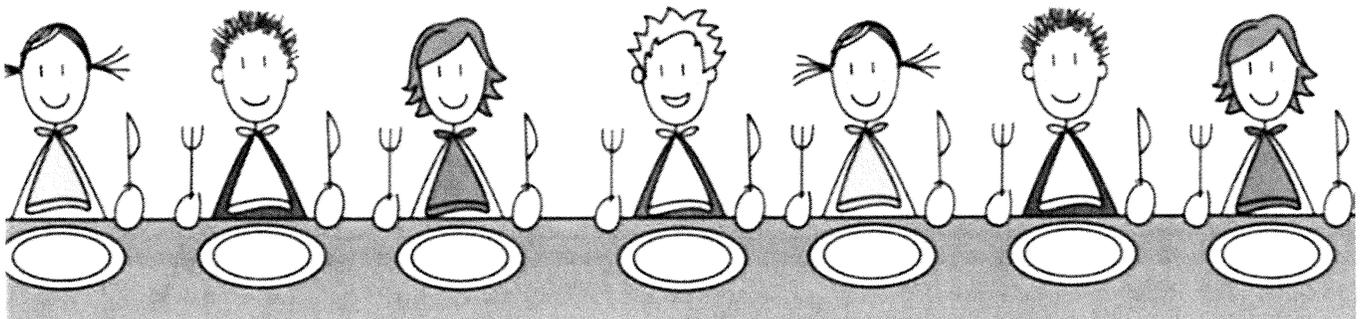
**Donc, nous confirmons que le dîner se tiendra DIMANCHE le
29 OCTOBRE 2017 DE MIDI À 14H**

Systeme de chauffage - "rumeurs négatives"

Dans des articles précédents, nous avons abordé le sujet que le système de chauffage de l'église devrait être changé ou modifié. De là s'est écoulées toutes sortes de rumeurs particulièrement négatives. Cela est très néfaste pour les bénévoles qui sont impliqué(e)s dans le projet et aussi pour les gestionnaires. Il est primordial de consulter une des personnes du conseil de gestion ou Nicole au bureau, pour vous faire expliquer la situation. En tout temps, n'écoutez pas les rumeurs mais vérifiez auprès des personnes ressources. Merci de votre compréhension.

Le Conseil de Gestion

Mario Audet, président, Angèle Doyon, Pierre Breault, Jocelyne Hallé, Frédérick Langlois et Danielle Desautels.



• COMITÉ DE LA FÊTE DE LA CITROUILLE



Le 30 septembre prochain, ce sera la fête de la citrouille à La Patrie.



Les enfants de l'école Notre-Dame-de-Lorette qui ont semé des citrouilles, potirons et courges les récolteront sous peu.

Ce sera l'occasion de souligner leur effort et celui des bénévoles.

Les sommes recueillies serviront à mettre nos jeunes en action.

Qu'on se le dise!

Une date importante à mettre à l'agenda!



• COURS DE VIOLON



Le violon

Pour le plaisir et plus encore. Le violon est un instrument très polyvalent. En plus de développer l'oreille musicale, il permet d'améliorer la mémoire, la coordination, la dextérité fine et la capacité à se concentrer; donc très aidant, entre autres, pour les résultats scolaires. Il stimule également le flux d'endorphines et peut aussi être considéré comme une excellente forme de méditation.





Bien qu'il soit préférable de commencer l'apprentissage du violon très jeune, vers 6 ou 7 ans (ou parfois plus jeune), il est tout aussi possible, plaisant et passionnant de commencer plus tard et même adulte.

Professeure de violon et d'alto depuis plus de 17 ans, Nathalie Gauthier enseigne à La Patrie, Cookshire-Eaton et Lac Mégantic.
819 888 2534



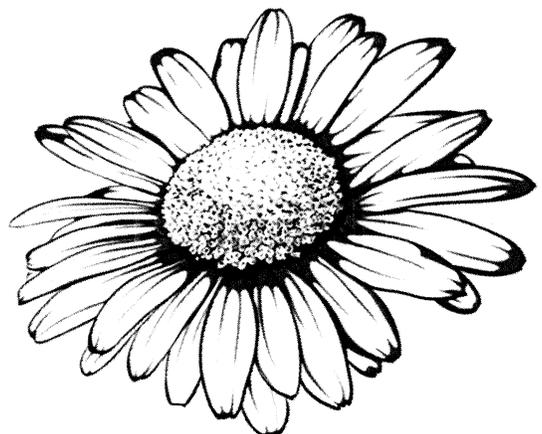
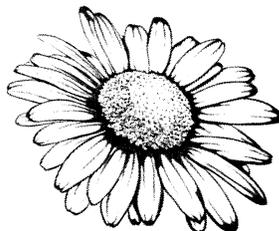
DIVERS

- **CENTRE DES FEMMES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS, LA PASSERELLE**

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez, nous sommes en train de construire le milieu de vie pour le Centre des femmes! Nous avons donc une programmation d'automne un peu restreinte. Sachez que nous sommes tout de même disponibles pour les suivis individuels.

Au plaisir!



Pique-nique convivial

Jeudi 24 août
11 h 30 à Cookshire

Quand le presto saute!

Mardi 12 septembre
18 h 30 à Cookshire

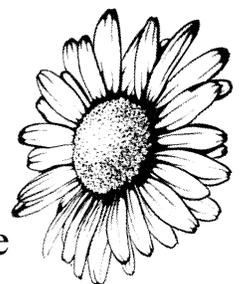
Femmes et élection municipale

5 @ 7 de réseautage
Jeudi 28 septembre
Vallée heureuse du Mont Élan, East Angus

Et si le temps n'arrangeait pas les choses?

Atelier sur les deuils
Mardi 3 octobre
18 h 30 à East Angus

Marilyn Ouellet
Agente de développement
<http://www.cdflapasserelle.org/>
Centre des femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle
819-877-3423



La Coopérative de solidarité Monts et Vallée

Résidences pour personnes âgées

34 rue Principale, La Patrie (QC) J0B 1Y0

Téléphone : 819 235-8585

Fait par et pour les gens du milieu

La Coopérative comporte en tout 20 logements soit : 15 logements 3 ½ et 5 logements 4 ½, le tout sur un seul plancher.

Pour savoir les logements disponibles, contactez-nous!

Ce projet de Coopérative d'habitation s'adresse aux personnes de 60 ans et plus. Visite sur rendez-vous seulement **en appelant au 819 235-8585**

Nous offrons les services suivants :

- Repas : Déjeuner (libre), dîner et souper (de type familial);
- Logement chauffé et éclairé, eau chaude comprise;
- Salle de bain complète;
- Emplacement pour poêle et réfrigérateur dans chaque logement;
- Emplacement pour laveuse/sécheuse dans les 4 ½ seulement;
- Buanderie disponible pour les 3 ½;
- Câble HD et Wi-Fi inclus;
- Système d'intercom à l'entrée principale pour accès aux logements;
- Balcon privé pour chaque logement;
- Service de livraison de médicaments;

Il est possible d'avoir sur demande, par l'entremise du CLSC, la visite d'une infirmière.

Activités :

- Messe les lundis et mercredis;
- Centre de jour aux deux semaines;
- Parties de cartes (500) les mardis et jeudis;
- Bingo à la Coopérative le 2^e dimanche de chaque mois.

Bon mois de septembre !

Municipalité de La Patrie
18, rue Chartier
La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Téléphone : 819 560-8535
Muni.lapatrie@hsfqc.ca

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment : Richard Martin
Mardi : 8 h 30 à 12 h

RAPPEL :

Dates des collectes d'ordures ménagères et sélectives du mois de septembre :

Collectes sélectives : 8 et le 22 septembre 2017

Ordures ménagères : 6 et le 20 septembre 2017

Grosses collectes : 18 octobre 2017

L'assemblée du conseil municipal aura lieu
le mardi 12 septembre à 19 h.

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN
Le 29 septembre 2017.

Pour demande de publication, s'adressez par courriel :
Lejaseur.lapatrie@hsfqc.ca
www.lapatrie.ca